

EXERCICE
2021
2026



SUR LES
INVESTISSEMENTS
DE L'EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG



QU'EST-CE QUE LE PPI?

Le **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** est un document détaillant les projets d'investissement définis par l'exécutif, sur la durée du mandat (2021-2026). Pour la première fois, le PPI a été présenté en Conseil eurométropolitain le 4 février 2022.

Il traduit la volonté de la collectivité de répondre aux besoins de la population et de garantir une transparence démocratique. Les élu.es et les citoyen.nes peuvent désormais connaître les ambitions de l'Eurométropole de Strasbourg en matière d'investissement: quels types d'investissement? quels montants?



LES AMBITIONS DE L'EUROMÉTROPOLE DE 2021 À 2026

ASSURER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE DU TERRITOIRE, à travers :

- Le développement sans précédent des **transports en commun**,
- **L'adaptation du territoire au changement climatique** par la réhabilitation thermique des bâtiments et une politique de végétalisation,
- **L'amélioration de la qualité de l'air** grâce à la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité.
- **Un soutien important aux classes moyennes et populaires**, notamment à travers les aides à l'acquisition de véhicules propres, de vélos à assistance électrique et d'aides à la réhabilitation thermique des copropriétés.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION ET LA COHÉSION DU TERRITOIRE

avec un effort inégalé en faveur de l'habitat

RENFORCER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE SUR L'ENSEMBLE DES 33 COMMUNES,

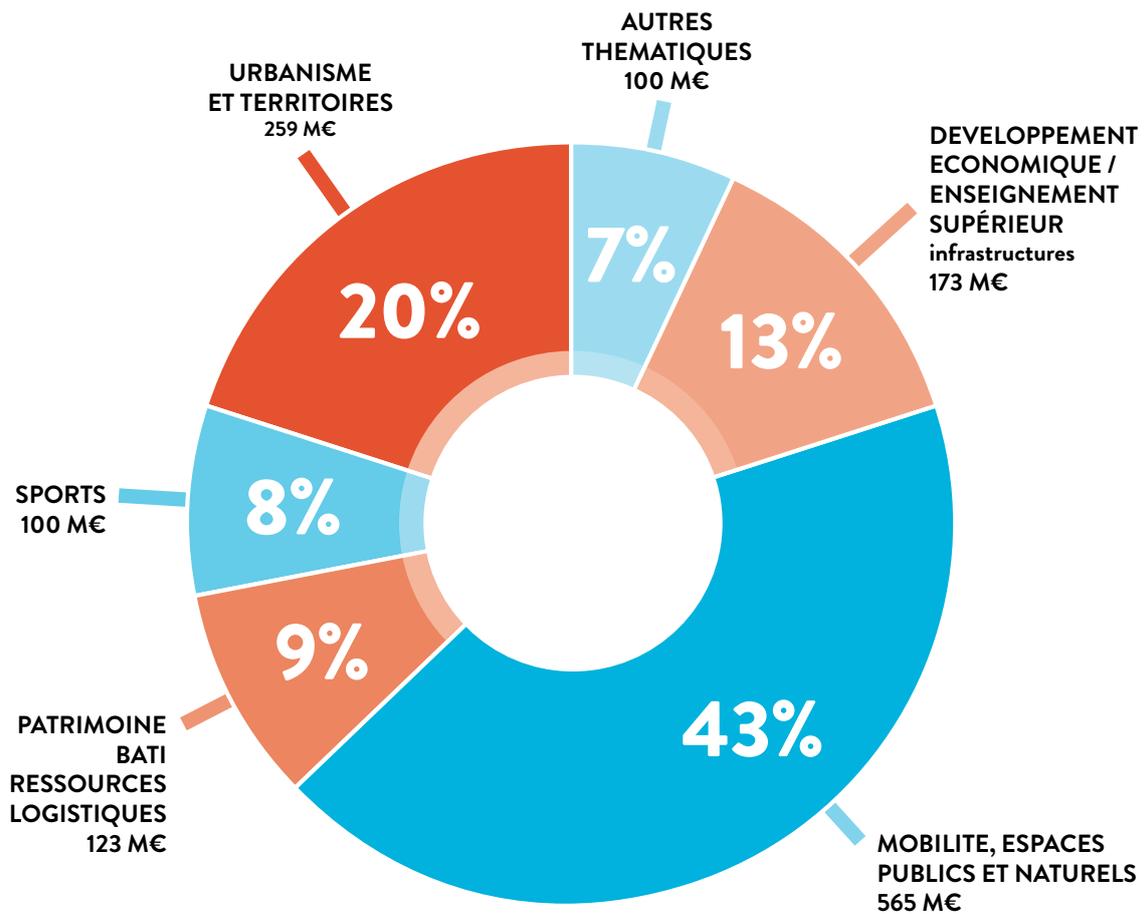
grâce à l'aménagement des voiries et le développement des pistes cyclables

SOUTENIR L'ÉCONOMIE, avec une augmentation de **200 M€ des investissements** par rapport au mandat précédent, soit **1,5 Mds€** injectés sur le territoire durant le mandat

Le PPI 2021-2026 C'EST :

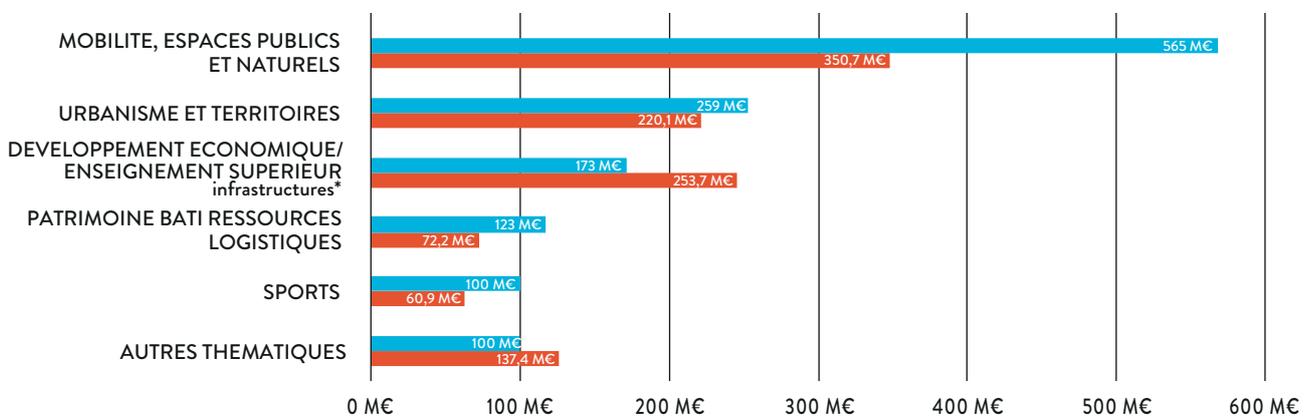
- **1,5 milliards d'€**
- **200 millions d'€ de plus** que dans la période précédente
- **1/2 milliard d'€** investi en faveur des mobilités, de la voirie et pour la création de 100 km de pistes cyclables
- Une plus grande **équité territoriale** afin que les investissements puissent bénéficier à chacune et chacun des habitant-es des 33 communes : investissement dans la **voirie**, les **pistes cyclables** et la **rénovation de 14 gymnases** répartis sur 7 communes.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES INVESTISSEMENTS DE L'EUROMÉTROPOLE ?



DES INVESTISSEMENTS EN PROGRESSION

(COMPARAISON DES INVESTISSEMENTS 2014-2019 / 2021-2026)



(*) Ce moindre volume par rapport au mandat précédent s'explique par deux projets d'ampleur sur la période, relevant de la thématique « développement économique et enseignement supérieur » : le palais de la musique et des congrès (78,6 M€) et le CARDO/PAPS-PCPI (59,5 M€)

Les grandes priorités



Mobilités, espaces publics et naturels

565 M€

- **761 % d'investissement** par rapport au mandat précédent
- **3 extensions** de tramway, **100 km** de pistes cyclables complémentaires
- **40 M€** pour les projets NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)
- **35,7 M€** pour la zone à faibles émissions mobilité, comprenant notamment les aides à l'acquisition de véhicules pour les particuliers
- **2 M€** en faveur du réseau express métropolitain interurbain



Urbanisme et territoire

259 M€

- **718 % d'investissement** par rapport au dernier exercice
- **190 M€** pour le secteur de l'habitat (+ 56 M€) dont 72,5 M€ pour le logement locatif aidé
- **38 M€** pour le financement de la ZAC Deux-rives



Développement économique/enseignement supérieur

173 M€

- Mise en œuvre du **Pacte pour l'économie locale et durable**, co-construit avec les acteurs
- **92,9 M€** en faveur du parc des expositions
- **43,3 M€** pour l'enseignement supérieur destiné notamment aux travaux complémentaires du CARDO (nouveau pôle universitaire situé sur le site de l'Hôpital Civil, inauguré en février 2020) et au projet Next-Med (site de référence mondiale au service de la santé et de l'humain).





Patrimoine bâti/ressources logistiques

123 M€

- **40,8 M€** pour les travaux du centre administratif ainsi que la rénovation énergétique et divers travaux sur le reste du patrimoine bâti
- **39,6 M€** dédiés notamment aux projets informatiques dont la réduction de l'empreinte écologique du site internet de la collectivité
- **37,1 M€** pour l'acquisition de véhicules conformes aux critères de la zone à faibles émissions mobilité



Sport

100 M€

- **70,7 M€** consacrée à la participation de l'Eurométropole à la rénovation du Stade de la Meinau
- **10,5 M€** pour les piscines incluant le solde de la piscine de HautePierre ainsi que des travaux complémentaires à la piscine de Schiltigheim et du Wacken
- **8,6 M€** pour des travaux dans les gymnases
- **7,8 M€** destiné à la rénovation et à l'extension du Rhénus sport



Autres thématiques

100 M€

- **18,6 M€** consacrés à des projets culturels notamment le solde des travaux de la médiathèque Nord, les travaux aux archives et la réhabilitation du Zénith
- Le reste de cette enveloppe est notamment dédié aux **services publics urbains**, aux **solidarités**, **extensions de cimetières** et **sécurité** (vidéo-protection).



2021-2026

RÉVOLUTIONNER LES MOBILITÉS

565 M€*

↗ 61% par rapport
à la période
2014-2019



Les mobilités sont au cœur de l'équité territoriale : plus on s'éloigne du centre de l'agglomération, plus le besoin de pouvoir se déplacer facilement devient primordial

◀ ÉLÉMENT PIVOT DU PPI : LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

**Un accroissement
sans précédent
de l'offre**

153 M€ pour le développement des transports en commun :

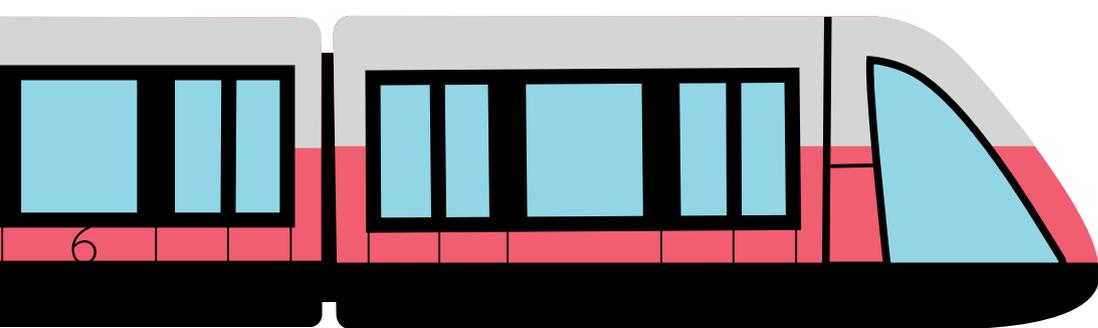
- Extension du réseau de **tramway**,
- Développement du **bus à haut niveau de service**
- Achèvement du transport en site propre Ouest (**TSPO**)

Ces investissements s'ajoutent au financement par l'Eurométropole du service CTS Flex'hop (véhicules électriques sur réservation) et du réseau express métropolitain en lien avec la Région Grand Est.

65 M€ pour la création de 100 km de pistes cyclables sur les 33 communes de l'Eurométropole

- Extension de zones piétonnes

* pour les mobilités, la voirie et les pistes cyclables dans les communes





GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

pour les jeunes de moins de 18 ans depuis septembre 2021.



REFONTE DE LA GRILLE TARIFAIRE DU RÉSEAU CTS

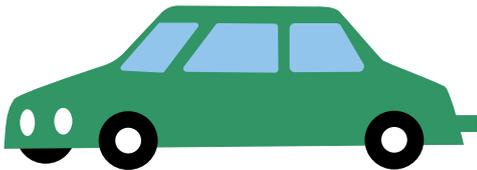
(atelier citoyen en cours) pour un accès plus juste.



50 M€*

pour l'instauration de nombreuses aides dans le cadre de la mise en place de la **Zone à Faibles Emissions - mobilité** (dont 10 M€ dès 2022)

* dont 16 M€ en fonctionnement



34 M€

pour l'aide à l'acquisition de véhicules Crit air 1 et 0, avec des aides allant de 1 500 € à 3 500 €.



3 M€

par an d'aides à l'acquisition de vélos électriques

Une accessibilité pour toutes et tous

ZOOM PPI 2021-2026

Total des investissements dédiés à la transformation écologique du territoire :

• **153 M€** pour le développement des transports en commun

• **100 M€** pour la rénovation thermique du bâti public et la végétalisation du territoire

• **34 M€** pour l'amélioration de la qualité de l'air



POUR ALLER PLUS LOIN...

Chaque début d'année, à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire, l'Eurométropole de Strasbourg organise un **temps d'échange** avec les citoyennes et citoyens. L'objectif est de permettre à chaque habitant-e de disposer de toutes les informations lui permettant de **décoder** et de **débattre du budget eurométropolitain**.

LES CITOYENNES ET CITOYENS ASSOCIÉS À LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE !

Un panel citoyen participe depuis 2021 à de nombreux ateliers sur la thématique de la tarification solidaire.

Les citoyen.nes du panel ont déjà présenté une partie du fruit de leurs travaux aux élus-es municipaux et métropolitains et leur mandat a été reconduit pour un an.

Retrouvez leurs préconisations sur la page dédiée **Tarification des services publics et la tarification solidaire**.



RETROUVER LE PPI DANS SA GLOBALITÉ :
<http://stras.me/ppi-ems>

• **Ville et Eurométropole de Strasbourg**
• 1 parc de l'Étoile
• 67076 Strasbourg Cedex - France
• Tél. 03 68 98 50 00
• Courriel : courrier@strasbourg.eu
• www.strasbourg.eu